

## ET SI L'ÉTAT RELANÇAIT SA POLITIQUE CULTURELLE ?

*On doute fort que la culture soit au cœur des enjeux de la campagne présidentielle qui s'annonce. Depuis plusieurs années, elle a disparu des radars des joutes politiques, tandis que les ministres se succèdent rue de Valois dans une indifférence quasi générale. Plus aucun souffle, comme celui qu'évoque Catherine Trautmann dans les premières pages de ce numéro, mais une politique de gestion de ce qui a été mis en place dans les décennies précédentes.*

*Et si l'heure était à la relance de la politique culturelle d'un État soudain redevenu audacieux, moteur, et en prise avec la multitude d'initiatives qui émaillent le territoire ? Et si l'État était encore en capacité d'inventer en matière culturelle ? Fabrice Lextraît et Emmanuel Ethis, à qui nous avons posé la question, pensent que c'est possible. À condition, selon le premier, de prendre ses distances avec le ministère de la Culture pour une action résolument transversale (p. 37-46), le second préconisant pour sa part une stratégie ludique vis-à-vis de la culture à partir d'expériences esthétiques, avec l'éducation artistique et culturelle comme axe prioritaire (p. 47-56). C'est cet axe qu'emprunte également Marie-Christine Bordeaux, qui énonce les voies restant à explorer pour enfin parvenir à sa généralisation (p. 57-65). L'État écrirait également une nouvelle page de sa politique culturelle s'il prenait en compte les populations immigrées qu'il a trop longtemps oubliées, comme l'analyse Hédi Chenchabi (p. 66-75). Enfin, Jean Caune estime que l'application des droits culturels peut permettre de renouer avec la démocratie culturelle et la fonction critique de l'art, jusqu'ici instrumentalisée par l'administration de la culture (p. 76-85).*

## POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE TRANSVERSALE

La politique culturelle ne peut plus être menée à partir du ministère de la Culture, reliquat d'un autre âge. Une vraie relance au niveau de l'État ne peut provenir que d'une politique transversale entre les grands domaines d'intervention, de l'Éducation aux Relations internationales en passant par l'Intérieur, les Affaires sociales... en fait, tous les ministères.

FABRICE LEXTRAIT

E

n 2004, juste après la remise du rapport de Bernard Latarjet<sup>1</sup>, je me suis permis de faire une analogie entre la politique du ministère de la Culture français et celle du Planning familial chinois : la limitation du nombre de compagnies d'une part, la politique de l'enfant unique<sup>2</sup> de l'autre. Cette restriction de l'intervention de l'État en matière d'accompagnement de projets et de soutien aux artistes me semble dramatique pour nos sociétés. Je crois que cette évolution sera réactionnaire, si le rôle des artistes et le lien avec les populations ne sont pas profondément questionnés et élargis. En proposant dans ce contexte une évolution

profonde de l'intervention publique d'État sur les questions culturelles, je jouais la provocation.

Il est très difficile d'alimenter le discours sur la suppression du ministère de la Culture, souvent tenu par des extrêmes infréquentables<sup>3</sup>. Il est cependant irresponsable de penser et de croire qu'il faut le conserver. En 2013, deux intellectuels américains, Nick Srnicek et Alex Williams, publiaient un manifeste dont le premier paragraphe décrit assez bien la situation de la politique culturelle aujourd'hui : « En ce début de seconde décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, la civilisation globale doit faire face à une nouvelle espèce de cataclysme. Les apocalypses à venir rendent ridicules les normes et les structures organisationnelles de la politique telles qu'elles ont été forgées au moment de la naissance de l'État-nation, de l'émergence du capitalisme et d'un XX<sup>e</sup> siècle scandé par des guerres sans précédent<sup>4</sup>. » L'urgence que nous avons donc à affronter en tant que citoyens est de nous interroger sur les fondements et les formes possibles des politiques culturelles et artistiques dans le contexte actuel, en étant convaincus que sans l'intervention des politiques publiques dans ce domaine, par une complète marchandisation de ces secteurs, ce seront les thèses totalitaires qui auront gagné.

Dans une rencontre passionnante pour la revue *Le Débat*<sup>5</sup>, David Kessler<sup>6</sup> et Guillaume Cerutti<sup>7</sup> se sont posé cette question : « Que faire du ministère de la Culture ? » Vous me permettrez de ne pas vous dire si c'est David ou Guillaume qui parle, car l'unicité du diagnostic et du ton est à mon avis incon-

testable : « Depuis quelques années, la place et le rôle du ministère se sont considérablement affaiblis, après Malraux qui fonde et Lang qui double... Aujourd'hui le ministère n'est plus seul. Les collectivités locales affectent une somme deux fois supérieure au ministère de la Culture... La télévision, les industries culturelles et Internet ont modifié les modes de consommation culturelle notamment chez les jeunes... Le ministère semble s'adresser à une élite. Cela pose la question de sa légitimité... L'organisation du ministère remonte à la fin des années 1990. Sa structure, ses modes d'intervention ne sont pas adaptés aux changements considérables du monde dans lequel nous sommes... Le ministère est proche de la paralysie sur le terrain économique. Les équipements de prestige sont un Léviathan que s'est fabriqué le ministère... La marge d'action pour lancer de nouveaux projets est devenue extrêmement faible... Aujourd'hui la richesse va à la richesse. Il y a

*« Il est très difficile d'alimenter le discours sur la suppression du ministère de la Culture, souvent tenu par des extrêmes infréquentables. »*

un étouffement du ministère... Ce qui est nouveau et ce qui est en train de naître et aurait le plus besoin d'être aidé a du mal à obtenir cette aide... Échapper à la routine est exceptionnellement délicat... Lorsque l'on regarde les trente dernières années, le champ d'intervention n'a cessé de s'élargir... Il est en même temps assez éloigné des pratiques. Le budget de la musique est consacré à 90 % à la musique classique, qui touche 2 à 3 % de la population... Face à la pénurie de moyens, le ministère a adopté une position réactionnaire... On ne pense plus en termes de transformation, on pense en termes de conservation. Il est réduit à la réaction, alors qu'on aimerait le voir en action... »

À ce stade de la lecture (page 140, alors que l'article mène de la page 130 jusqu'à la page 141), j'en viens à penser que David et Guillaume sont en train de vouloir révolutionner le ministère. Je me réjouis et attends avec impatience les pistes que leurs formations et leurs parcours peuvent leur permettre d'inventer. « Je reste frappé par le besoin permanent que le ministère de la Culture a d'une justification, dans une société violente on a besoin de la culture pour apaiser les esprits [*sic*]... Oui, il faut un

ministère de la Culture avec ses trois piliers : la protection et l'extension du patrimoine, l'accompagnement et l'encouragement de la création, ainsi que la démocratisation de la culture. Disposer d'un ministère dédié qui définit et orchestre cette politique se justifie pleinement... »

Ouf ! Tout va bien...

Le ministère de la Culture est un ministère dont l'histoire est suivie avec beaucoup d'attention. Il fait l'objet de livres, d'articles dans des revues, d'un comité d'histoire, de formations qui essayent de singulariser la nature de cette intervention publique au niveau national. Ces recherches et ces témoignages sont souvent passionnants par leur dimension analytique, mais l'on reste toujours marqué par la prégnance de ses deux ministres iconiques, l'un, André Malraux, qui incarne l'accessibilité au plus grand nombre des œuvres capitales de l'humanité, l'autre, Jack Lang, qui incarne l'augmentation sensible du budget et l'extension du pouvoir de nommer. Pour les autres ? Dix ministres en onze ans, de 1970 à 1981, et onze ministres en vingt-trois ans, de 1993 à 2016... les deux dernières ministres n'étant pas des élues de la République. Dans ce manège inquiétant où la Culture a connu en plus de cinquante ans une forte institutionnalisation, nous sommes à un moment où les politiques nationales ont perdu de leur consistance, avec le désengagement de l'État au profit des collectivités locales et avec l'importance qu'ont prise les acteurs du marché, dénommés poétiquement GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon). Le ministère de la Culture devient aujourd'hui un organisme de gestion d'équipements qui sont de plus en plus autonomes, une coquille vide dotée du pouvoir de nommer... enfin, quand le président n'intervient pas. « Rien de neuf sous le soleil des nominations culturelles, mélange permanent d'opacité organisationnelle, de fait du Prince assumé et d'exposition médiatique inévitable<sup>8</sup>. »

Aujourd'hui, le ministère est un reliquat d'un autre âge. Il y a réduction de la politique culturelle à une gouvernance sans dessein. « À quoi sert donc une politique publique de la culture si son objet n'est pas d'abord de constituer un bastion de résistance aux forces de destruction de l'esprit, un havre d'humanité face aux périls linguistiques, identitaires ou industriels qui rongent les processus de création ? » Nous avons « une démocratisation de la culture qui, malgré des préceptes républicains empreints d'idéalisme

et de générosité, se fracasse contre le mur de l'individualisme, des égoïsmes et des corporatismes ; une civilisation des loisirs qui nourrit de son économie mondialisée des armées entières d'artistes précarisés, pendant que des militants associatifs s'épuisent à demander quelques milliers d'euros à des collectivités condescendantes, lesquelles exigent en retour allégerance et reconnaissance... La consanguinité institutionnelle établie entre les intellectuels, les artistes, les politiques et les médias, générée par un système éducatif et culturel aussi sophistiqué que le nôtre, ne laisse en l'état actuel des choses aucune chance de propulser de nouveaux concepts alternatifs. Ce n'est pas la liberté de penser qui est en cause, elle existe, mais l'expression de cette liberté dans la sphère politique »<sup>9</sup>.

« La politique culturelle est orpheline de son sens. De là, l'invention d'une nouvelle politique est nécessaire. Il s'agit de mener vraiment le combat de l'exception culturelle face aux ogres de la consommation et du marché, non pas au nom de la politique culturelle mais au nom de l'imagination, de l'invention, du partage. Au nom de l'histoire et de la mémoire, au nom de la transgression, au nom du plaisir et de la souffrance, au nom de l'esprit humain. Au nom de la culture<sup>10</sup>. » Il n'y a peut-être pas eu d'erreur historique lorsque la philosophie de l'action culturelle pensée par André Malraux avec Gaëtan Picon et Émile-Jean Biasini a créé des frontières avec l'éducation populaire ou avec le système éducatif, mais aujourd'hui il est urgent et vital de revenir sur tout cela. Face à des « institutions figées<sup>11</sup> », il nous faut inventer une nouvelle gouvernance culturelle, au niveau de l'État, mais plus largement à tous les niveaux de développement et de gestion des politiques publiques. Il ne peut plus être question de sanctuariser la culture et d'en revendiquer l'autonomie, « au risque de voir définitivement disparaître l'« irréductible humain », là où la femme, l'homme trouvent le respect d'eux-mêmes et le pouvoir de reprendre force contre tous les raidissements normatifs, les coups de pioche, le mépris, l'arrogance<sup>12</sup> ».

Aujourd'hui, relever de tels enjeux politiques ne peut être l'action du ministère de la Culture. La première raison est bien entendu économique. Les 7 milliards d'euros de budget ne peuvent redonner une véritable dynamique à l'intervention publique d'État. Même s'ils atteignent le 1 % mythifié, il n'y a, au regard des autres ministères et des collectivités locales, plus

de rôle politique possible. Il est indispensable de remettre en cause le repli corporatiste et certaines bases théoriques pour reconnecter aux urgences de notre temps. Oui, l'État peut accompagner les nécessaires transformations de la société en mettant au cœur de sa réforme indispensable la parole artistique. Oui, les politiques publiques de la culture constituent un mode de lutte contre les inégalités sociales. Non, l'intervention d'une politique publique ne peut se limiter à la survie et à l'existence d'une vie artistique ayant un minimum d'autonomie ! Je veux croire que les politiques culturelles peuvent fortifier la démocratie, entretenir la citoyenneté et lutter contre les inégalités sociales. Qui peut penser un seul instant que le ministère de la Culture soit le ministère des Artistes ? Comme le disait Dominique Wallon<sup>13</sup>, « il ne peut pas y avoir de renouveau de la politique culturelle sans un renouveau politique d'ensemble. La politique culturelle n'est pas dissociable de la politique en général... L'État a pour rôle de donner une perspective globale à cette nouvelle dynamique<sup>14</sup> ».

Je rêve aujourd'hui, comme je l'ai vécu entre 2000 et 2002 avec Michel Dufour, secrétaire d'État à la Décentralisation culturelle, de croire que l'on peut, par une politique initiée au niveau national, modifier le paysage culturel au sens large du terme, mais je sais que nous n'avons pu le faire que parce que ce secrétariat était une petite friche dans le milieu des politiques culturelles incarnées par la ministre Catherine Tasca. Pourtant, elle pensait déjà que l'ambition de son mandat était de « faire de la politique culturelle une mission de l'ensemble des administrations. Seul, le ministère de la Culture ne peut pas être l'inventeur de la nouvelle politique culturelle. Pour s'adapter au contexte d'aujourd'hui, il faut faire évoluer beaucoup de choses. Il faut une politique transversale<sup>15</sup> ! »

Dans le monde contemporain, pour mener des politiques culturelles au niveau de l'État qui soient à l'échelle des enjeux de notre temps, il faut donc modifier profondément la configuration de la politique nationale. Le ministère de la Culture a formidablement fait son temps, il faut que ses missions soient reconfigurées dans un paysage culturel contemporain. Le Louvre, la Bibliothèque nationale de France, le Conservatoire, les Archives, l'Opéra, la Réunion des musées nationaux, la Comédie-Française... ont-ils besoin du ministère ? Non. Leur puissance et leur autonomie font qu'aujourd'hui,

à partir du moment où le politique a désigné leur directrice ou leur directeur, le contrôle est technique, le dialogue n'est plus politique, ou s'il l'est, c'est très bien qu'il le soit au niveau du président de la République ou du Premier ministre. Si nous prolongeons cette liste, nous aurons vite enlevé 80 % du budget du ministère, mais il y aura encore beaucoup à faire en matière de politique culturelle... Pourquoi à partir de ce moment-là ne pas innover, ne pas expérimenter, ne pas inventer une action publique totale-

ment transversale ? Je ne veux en aucun cas qu'elle soit résumée à une forme de British Arts Council, mais je veux croire que nous pouvons avoir une capacité d'innovation en matière d'intervention culturelle étatique. Le ministère de la Culture est bien loin d'être le seul à mener des actions en ce sens, et l'enjeu d'une politique culturelle de notre temps pourrait être de révéler et de renforcer la dimension culturelle des politiques d'État et de leur donner une dimension artistique. Bien sûr, mon attachement à cette intervention me laisserait rêver d'un vice-Premier ministre détaché de toute administration, doté d'une *task force* pouvant s'inspirer de ce que fut le Fonds d'intervention culturelle, mais s'il doit s'agir uniquement d'une agence rattachée au Premier ministre, pourquoi pas !

Il faudra trouver un mode d'accompagnement des grandes institutions, mais l'on peut parier sur la capacité de leurs responsables de mener des politiques conformes aux projets qui les auront fait choisir par le président, le Premier

ministre ou le vice-Premier ministre.

Le nouveau processus que nous pourrions mettre en place, du ministère des Affaires étrangères au ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Intérieur au ministère de l'Aménagement du territoire, du ministère des Affaires sociales au ministère de l'Agriculture..., serait de définir les enjeux de leurs politiques publiques, d'en conceptualiser la dimension culturelle, et de garantir que la présence et la contribution artistiques nourriront les fins politiques dans un nouvel équilibre et dans un passionnant dialogue de l'État avec les collectivités locales.

*« Je rêverais d'un vice-Premier ministre détaché de toute administration, doté d'une task force pouvant s'inspirer de ce que fut le Fonds d'intervention culturelle. »*

Pour reprendre les propos des auteurs d'*Accélération !*, nous vivons un présent où une société post-capitaliste peut naître, et si nous ne trouvons pas des actions puissantes à mener et des organisations révolutionnaires à générer, nous risquons de voir une fois de plus l'idéologie capitaliste absorber toute innovation, mais également se multiplier les sociétés totalitaires qui évolueront en collaboration avec celle-ci.

Je crois profondément que cette nouvelle politique culturelle transversale d'État est indispensable pour soutenir des parcours artistiques qui ne seront ni dans le registre de l'instrumentalisation, ni dans celui de l'autonomisation. Qu'ils soient généraux ou généreux, les États qui nous sont proposés aujourd'hui ne parviennent plus à être politiques. Il est indispensable de sortir des cercles corporatistes pour construire une autre place de la culture dans nos sociétés, et une nouvelle place des artistes dans notre époque.

En échangeant sur le thème avec un acteur de la vie culturelle, celui-ci s'est demandé avec qui une telle mutation pouvait se concrétiser, *establishment*, élites et pouvoirs institutionnels publics et privés étant une classe déconnectée dans notre société. Je crois que l'« effet colibri<sup>16</sup> » cher à un certain nombre d'acteurs politiques d'aujourd'hui est indispensable dans ce mouvement, et que le relais des élites est nécessaire, et possible. Valorisons, contribuons, mobilisons de nouveaux moyens, financiers et intellectuels, pour les actions artistiques, culturelles et politiques qui investissent ces nouveaux modes d'action et rompent avec l'extension de la consumérisation.

Il est évident que le premier champ à mobiliser est celui de l'éducation. Notre système est dans l'impasse, notamment pour les populations les plus démunies : un enfant basé dans un quartier défavorisé maîtrise à 5 ans entre la moitié et un quart du vocabulaire d'un enfant dont la croissance se fait dans un milieu non stigmatisé. Nous devons, par exemple sur ce terrain, sortir des schémas classiques et croiser à la fois des démarches pédagogiques et artistiques, non pas comme supplément d'âme, mais comme processus d'individuation de l'enfant, nourrissant son vocabulaire, son éveil et son parcours. Il ne doit plus s'agir de limiter la rencontre à l'œuvre dans un processus consumériste, mais de rechercher, de trouver, d'inventer ce qui permet à un enfant ou à un adolescent de construire ainsi sa singularité et son parcours.

Poursuivons sur un autre terrain : l'aménagement du territoire. Pouvons-nous encore accepter que la question culturelle des opérations d'urbanisme se contente de cinq réunions de concertation, d'un concours d'architectes et d'une intervention artistique sur une place ? La normalisation des modes d'intervention en ce domaine est alarmante car elle construit un univers dans lequel la reproduction est la règle, tandis que les spécificités des territoires, des populations voire des climats sont oubliées. Mettons en place, dans une dynamique politique, le travail entre les différents acteurs, intégrons fortement la dimension artistique et légitimons la réflexion culturelle en revalorisant la contribution intellectuelle. Il ne s'agirait en aucun cas de nier les contraintes, mais de générer une spécification des aménagements et des constructions.

Par quoi terminer ? L'agriculture ? Les relations internationales ? Les affaires sociales ? Essayons l'intérieur. Nous sommes dans un pays où l'on dénombre 58 000 places de prison pour 69 000 personnes incarcérées (dont 19 000 en attente de procès). Une artiste engagée auprès de celles-ci depuis vingt ans m'informe que les faibles ressources que le monde pénitentiaire consacre à la dimension artistique sont en train de disparaître. Il faut bien entendu s'élever contre cette réduction et revendiquer le décuplement de ces moyens, mais nous n'y arriverons que si le ministère de l'Intérieur pense que le sort de ces 69 000 personnes, bien sûr lié à des questions sanitaires et civiles, sera aussi profondément nourri par la rencontre et la pratique artistiques. Là encore, il ne s'agit pas de faire systématiquement du film ou de l'adaptation théâtrale documentaire, mais d'être dans une politique culturelle globale qui va de l'implication des participants dans un processus de création à la pratique d'ateliers, en passant bien sûr par la découverte d'une pièce jouée par des acteurs, d'un livre commenté par un bibliothécaire ou d'un concert de musiques actuelles. L'Opéra fait 800 000 entrées pour 95 millions d'euros de financement de l'État. Laissons-lui ces subsides... Mais ne pourrait-on pas imaginer que le sort de 69 000 personnes et la destinée de notre société puissent être transformés par une pratique artistique en tant qu'acteur et spectateur ?

Dans les trois démarches qui viennent d'être exposées (éducation, aménagement du territoire et intérieur), il ne doit pas être question d'une instru-

mentalisation de l'artiste, mais d'une contribution sociétale qui nourrisse son travail de création. Ce n'est pas le lieu, mais les exemples existent. La dissolution du ministère de la Culture dans une politique conservatrice et réactionnaire serait inacceptable, et nous nous battons si cela arrive. La transformation radicale de l'intervention de l'État que j'esquisse doit tout au contraire renforcer l'approche culturelle et politique de l'intervention publique, pour lutter et dépasser la consumérisation des productions artistiques.

NECTART

1. Bernard Latarjet, *Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant*, Paris, Ministère de la Culture, mai 2004.
2. La politique de l'enfant unique est la politique publique de contrôle des naissances mise en œuvre par la Chine de 1979 à 2015.
3. « Quand on lui parle culture, le chef du FN sort son revolver... » - *L'Humanité*, 20 avril 1995. Jean-Marie Le Pen déclarait que s'il était élu à l'Élysée, il supprimerait le ministère de la Culture pour créer un « secrétariat d'État aux Beaux-Arts ». Plus récemment, Marine Le Pen imaginait nommer Éric Zemmour ministre de la Culture...
4. Nick Srnicek et Alex Williams, « #Accelerate manifesto for an accelerationist politics », *Critical Legal Thinking*, 14 mai 2013, repris dans Laurent de Sutter (dir.), *Accélération !*, Paris, PUF, 2016.
5. Guillaume Cerutti et David Kessler, « Faut-il encore un ministère de la Culture ? », *Le Débat*, n° 187, 2015.
6. David Kessler est désormais dirigeant chez Orange.
7. Guillaume Cerutti est désormais dirigeant chez Christie's.
8. Joseph Confavreux et Aurore Gorius, « Le pouvoir de nommer comme seule politique. Enquête sur la dérégulation de l'État culturel », *Revue du crieur*, n° 4, juin 2016.
9. Jean-Michel Djian, *Politique culturelle : la fin d'un mythe*, Paris, Gallimard, 2005.
10. Karine Berger, Manuel Alduy et Caroline Le Moign, *La Culture sans État*, cité dans la rubrique ci-contre.
11. Jean-Louis Fabiani dans *LeMonde.fr*, 11 octobre 2012.
12. Extrait de la lettre de Jack Ralite au président de la République, 3 février 2014.
13. Dominique Wallon a été entre autres directeur du Centre national du cinéma, directeur du Théâtre et des Spectacles et directeur des Affaires culturelles de la Ville de Marseille.
14. Dominique Wallon et Thierry Fabre, « Il faut redessiner les fins de la politique culturelle », *Fin(s) de la politique culturelle ? La Pensée de midi*, n° 16, 2005.
15. « Vers la fin de la politique culturelle française ? », dans l'émission « La Grande Table » sur France Culture, 24 février 2014.
16. Une masse critique de petits changements peut engendrer une transformation. Une somme de micro-actions portées dans une même direction peut provoquer des changements profonds et durables.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

- Karine Berger, Manuel Alduy et Caroline Le Moign, *La Culture sans État*, Paris, Odile Jacob, 2016.
- Jacques Rancière et Pierre Rosanvallon, « Des idées pour transformer une République encore oligarchique », *LeMonde.fr*, 6 mai 2013.
- Laurent de Sutter (dir.), *Accélération !*, Paris, PUF, 2016.
- Philippe Urfalino, *L'Invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette, 2004.

Commentez cet article sur [nectart-revue.fr/4-lextrait](http://nectart-revue.fr/4-lextrait)

# RÉINVENTER LES CONDITIONS DE L'INVENTION

*Un droit à l'expérience  
esthétique pour tous,  
racontable par chacun*

Inventer une nouvelle politique en matière culturelle en France semble presque mission impossible du fait d'un embastillement dans un réseau corseté de postures et d'immobilismes propre à décourager toute innovation ambitieuse. Le levier possible ? Privilégier une stratégie ludique vis-à-vis de la culture, dont l'évocation tient à la jouissance de quelques expériences vécues, fondatrices de notre personnalité. Avec l'éducation artistique et culturelle comme voie prioritaire.

EMMANUEL ETHIS